

## SCOT DE L'ARRAGEOIS

### Délibération du Comité Syndical n° 547

SÉANCE du 13 DECEMBRE 2023

Présidence de Françoise ROSSIGNOL

Secrétaire : Monsieur Michel MATHISSART

Date de convocation : Mercredi 6 Décembre 2023

Date d'affichage : Mercredi 20 Décembre 2023

**Étaient présents :**

AUCHART Ernest, BERTEIN Gabriel, BERTOUT Sébastien, BLONDEL Michel, BOUQUILLON Daniel, BRICOUT Damien, CARTON Philippe, COTTEL Jean-Jacques, DISTINGHIN Jean-Marie, DREMAUX Ingrid, DROMART Evelyne, DUMOULIN Charline, DUPOND Cédric, FERET Claude, GUILLEMANT Pierre, LEBLANC, Jean-Paul, LECORNET Claude, LIBESSART Catherine, MATHISSART Michel, POTEZ Roger, PUCHOIS Jean-Pierre, ROSSIGNOL Françoise, ROUSSEAU Philippe, SEROUX Michel, SIMON Françoise, TABARY Daniel, TILLARD Jean-Luc, TOURNANT Bernard.

**Absents excusés / Pouvoirs :**

ANSART Pierre donne pouvoir à DUPOND Cédric, CAILLIEREZ Charline, donne pouvoir à LEBLANC Jean-Paul, CAYET Alain, DEGAUQUIER Olivier, DESAILLY Jean-Michel, DESFACHELLE Nicolas, DUE Gérard, FLAHAUT Michel, GHEERBRANT Nathalie donne pouvoir à ROSSIGNOL Françoise, LEBAS Léon, LETURQUE Frédéric donne pouvoir à FERET Claude, LEVIS Jean-Claude, MICHEL Didier, MILLEVILLE Bernard, PLU Jean-Claude, NORMAND Arnold donne pouvoir à POTEZ Roger, POULAIN Eric donne pouvoir à SEROUX Michel, SKOWRON Richard, VAN CAENEGHEM Romain, VAN GHELDER Alain.

Nombre de membres en exercice : 48

- Présents : 28  
- Votants : 34  
- Pouvoirs : 6

Vote :

- Pour : 34  
- Contre : 0  
- Abstention : 0

### ORGANISATION DES 18<sup>èmes</sup> RENCONTRES NATIONALES DES SCOT A ARRAS ET AUTORISATION DE RECHERCHE DE FINANCEMENTS

Madame **Françoise ROSSIGNOL**, présidente du syndicat mixte du SCOTA, rapporteur expose :

**Considérant**, que le syndicat mixte du SCOTA s'est porté candidat en février 2023, pour organiser conjointement avec la Fédération nationale des SCoT les 18<sup>èmes</sup> rencontres nationales des SCoT à ARRAS les 28, 29 et 30 Août 2024.

**Considérant**, que la Fédération nationale des SCoT organise chaque année des Rencontres nationales des SCoT (R.N.S.). Elles constituent un temps fort pour toutes les structures porteuses de SCoT (adhérentes ou non à la Fédération), mais aussi pour tous leurs partenaires publics ou privés (services de l'État et des autres collectivités territoriales, organismes consulaires, agences d'urbanisme, bureaux d'études, opérateurs immobiliers ou commerciaux, etc.) permettant de se retrouver, d'échanger et de débattre autour de thèmes de l'actualité du « monde des SCoT ».

**Considérant**, que grâce à sa position géographique, et à sa capacité nationale des SCoT a souhaité qu'en 2024 ces rencontres se fassent à ARRAS. Ce sera l'occasion d'accueillir 500 personnes à ARRAS pour échanger sur le **thème « 50 nuances de vert, construire sa stratégie écologique territoriale »**.

**Considérant**, le déroulé des rencontres nationales :

### **Le 1<sup>er</sup> jour : Le mercredi 28 Août 2024 après-midi**

Cette première demi-journée ne s'adresse qu'aux membres de la Fédération, élus et techniciens, soit environ 200 personnes.

#### 1) Les rencontres techniques :

Les rencontres commencent le mercredi 28 août de 13h00 à 17h00 au sein de la Citadelle d'ARRAS. L'après-midi est consacré aux rencontres techniques sous forme d'ateliers et/ou de visites terrain. Destinés uniquement aux techniciens des SCoT adhérents de la Fédération, ces ateliers sont au nombre de 7. Ils sont animés par les responsables techniques de la Fédération et un expert local.

#### 2) 17H15 - Conférence technique de la Fédération Nationale des SCOT

#### 3) Accueil par le Maire d'ARRAS

#### 4) Le Maire d'Arras accueillera les participants étant déjà sur place pour un discours et un pot de bienvenue à 19h dans la salle d'honneur de la Mairie.

#### 5) Dîner protocolaire

Un dîner est organisé pour une soixantaine de personnes : élus et techniciens de la Fédération / Elus et techniciens du territoire d'accueil. La prise en charge est répartie pour moitié entre la Fédération et le syndicat mixte du SCOTA. Ne sont concernés que les intervenants durant le séminaire, les membres du Conseil d'Administration de la Fédération et leurs techniciens, soit moins d'une quarantaine de personnes.

### **2ème jour : Le jeudi 29 août 2024**

#### 1) Les plénières du matin et de l'après-midi

Accueil des congressistes, tables-rondes / Conférences durant la matinée et l'après-midi avec pauses café sur des plages horaires 8h30-12h30 et 14h00-17h30.

#### 2) Repas du jeudi midi

Les repas du midi se tiennent sur une plage horaire de 1h30 sous forme d'un repas servi à table, sur place à Artois Expo.

#### 3) Visite(s) de découverte

De 18h00 à 19h30 : temps libre/visite d'Arras

#### 4) Soirée des congressistes

La tradition veut que le jeudi soir se tienne une soirée de gala avec repas et soirée dansante. Elle se tiendra à la citadelle d'Arras.

### **3ème jour : Le vendredi 30 Août 2024**

#### 1) Plénière uniquement le matin de 9h à 12h30

**Considérant**, les différentes tâches incombant au territoire d'accueil sont les suivantes :

- Réservation des chambres d'hôtel pour les membres de la Fédération (Président et techniciens), les intervenants et animateur ;

- Réserve et aménagement de l'ensemble des lieux nécessaires ; Organisation des repas du midi, du mercredi soir, de la soirée de gala, des pauses café ;
- Gestion de la logistique pour les visites de terrain : La gestion des inscriptions, la création du site internet des RNS, la conception du visuel des R.N.S.
- La conception et réalisation de la mallette du congressiste ainsi que toutes les impressions (badges, programme, signalétique, menus...etc)
- La recherche de subventions et sponsors permettant d'équilibrer le budget,
- Déléguer à l'office de tourisme L'Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois, Société Publique Locale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière l'organisation des inscriptions de l'évènement

**Considérant**, les lieux d'accueil des 18èmes rencontres nationales :

- Les rencontres nationales des SCoT se dérouleront
  - o à Artois Expo : plénières,
  - o les club techniques au sein de la Citadelle,
- La soirée de gala à la citadelle

**Considérant**, le budget prévisionnel qu'il conviendra d'affiner

Il est prévu dans ce budget les lignes suivantes qui seront à ajuster :

- Location salles d'Artois Expo
- Prestations techniques liées à ce lieu (fluides, manutention, techniciens, nettoyage, micro-casque, visio- conférence,)
- Prestations diverses, Photographe
- Hôtesse et personnel d'accueil,
- Restauration sur place,
- Réserve du lieu pour la soirée de gala
- Réserve des déjeuners et dîners ainsi que commandes des cafés d'accueil et box à emporter
- Réserve des navettes nécessaires : accueil en gare, soirée de gala et club technique,
- Fourniture de tote-bags personnalisés pour l'ensemble des participants
- Réserve des entrées de sites culturels pour le compte des organisateurs
- Réserve d'un photographe et vidéaste pour assurer la couverture médiatique de la manifestation (droits cédés) (en option)
- Gestion des inscriptions : à voir en fonction de vos retours d'informations sur les détails techniques de la plateforme dédiée aux inscriptions
- Gestion des réservations hôtelières
- Accueil des participants et mises à disposition de badges et tours de cou (logotés)
- Recrutement d'un animateur pour ces rencontres : contact par la Fédération Nationale des SCoT,
- La gestion de la participation des intervenants (réserve et paiement de la prestation + moyens de transport et nuits d'hôtels)
- Gestion du site internet et des éléments de communications : à voir en fonction des retours d'informations sur les détails techniques du site dédié
- Hébergement animateur et intervenants (20) Mobilité des intervenants (taxis / voitures)
- Frais administratifs et financiers (dont assurances) liées à la délégation à la S.P.L.

**Considérant**, que pour permettre de valoriser au mieux cet évènement à portée nationale et mettre en avant notre territoire, les financements extérieurs sont indispensables. Cet évènement est

l'occasion de valoriser les atouts de notre territoire. Il est nécessaire de mobiliser les partenaires traditionnels du syndicat Mixte du SCoT de l'Arrageois (l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Départemental, la C.U.A... ). Mais également des partenariats avec des entreprises, opérateurs et institutions qui localement sont déjà partenaires des collectivités comme l'E.P.F. , la Banque des territoires, des acteurs de l'aménagement et de la production d'énergie etc.....

**Considérant**, que par délégation le syndicat mixte du SCoT de l'Arrageois sera accompagné dans cette organisation par la S.P.L Office de Tourisme, des Loisirs et des Congrès Arras Pays d'Artois, Société Publique Locale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Et par la Fédération Nationale des SCoT,

**Le COMITÉ SYNDICAL après en avoir délibéré,**

**DECIDE,**

**Exprimés**

Pour : 34 .....

Contre : .....0..... Abstention : .....0.....

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention issue du cahier des charges de la Fédération Nationale des SCoT prévoyant notamment en cas d'excédent, le reversement de 50 % auprès de la Fédération Nationale des SCoT et la prise en charge d'un déficit éventuel de la manifestation à hauteur de 5 000 €

**ARTICLE 2<sup>ème</sup>** : d'approuver les modalités à mettre en place pour organiser cet évènement,

**ARTICLE 3<sup>ème</sup>** : d'approuver les modalités pour mobiliser des financements extérieurs, en particulier des acteurs publics et privés

**ARTICLE 4<sup>ème</sup>** : d'autoriser Madame la Présidente à rechercher des financements auprès des collectivités et les institutions partenaires et à signer des conventions de partenariat aussi bien avec l'Etat, les collectivités locales , les institutions, opérateurs ou les entreprises privées.

**La Présidente du Syndicat Mixte  
du SCOTA**



**Françoise ROSSIGNOL**